



# F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

## Communiqué de presse :

La FPIP peut porter témoignage du peu de solidarité qu'ont témoigné magistrats et avocats devant la fermeture de « **petits** » poste de Police.

Néanmoins, il lui apparaît plus que probable que la disparition de « **petits** » tribunaux de grande instance va entraîner une surcharge de travail pour les Policiers et Gendarmes affectés dans leur ressort et une augmentation sensible de leurs frais de fonctionnement au moment même où l'« on » annonce une baisse tout aussi sensible de leurs effectifs.

**La sécurité des habitants de ces zones urbaines et rurales en sera inévitablement amoindrie.**

**C'est pourquoi, soucieuse de l'intérêt public, la F.P.I.P apporte son soutien aux magistrats et fonctionnaires du ministère de la Justice ainsi qu'aux avocats qui s'opposent, de bon sens, à la disparition des juridictions locales.**

**Ici, comme ailleurs, ce sont ceux qui possèdent la « science du terrain » qui auront été écartés du « dialogue ».**

**Le dire peut-être reçu comme présomptueux ; le taire est encore bien pire...**